

## Visite de Mme Nouzha Chekrouni Le rôle des migrants dans le Maroc nouveau

NOUZHA CHEKROUNI, ministre déléguée chargée des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE), a effectué en fin de semaine écoulée, sa seconde visite au Canada depuis 2004.

Comme au cours de sa première visite, elle a tenu à rencontrer à Montréal, des représentants de la communauté marocaine établie au Canada, en présence de l'ambassadeur de SM le Roi au Canada, M. Mohamed Tangi, et de la Consule Générale du Royaume du Maroc à Montréal, M. Souriya Otmani. Deux invités de marque participaient à cette rencontre, les députés Adil Maati et Ahmed Laamarti, membres de la chambre des conseillers.

Dans une allocution liminaire, Mme Chekrouni a rappelé que la communauté marocaine résidant à l'étranger a fait cette année l'objet de quatre décisions royales "importantes et complémentaires", en l'occurrence leur représentation au Parlement, la création de circonscriptions électorales à l'étranger, le droit de vote et de candidature en faveur des nouvelles générations et la création d'un haut conseil pour la communauté, qui sera « à la tête des potentialités qui contribueront au développement du pays ». Elle a notamment insisté sur la priorité donnée dans ces décisions au Conseil Supérieur des Marocains Résidant à l'Étranger. Deux instances mises



en place

Le conseil, a-t-elle affirmé, sera composé d'une élite qui sera une véritable valeur ajoutée dans la mise en place des politiques pour l'accompagnement de ce qui est entrain de se faire au Maroc, précisant qu'une étude est en train d'être réalisée pour examiner les possibilités qui s'offrent aux plans politique, logistique ...

«La réflexion est engagée et le travail est en train de se faire en profondeur et il ne se fera pas dans la précipitation car, a dit Mme Chekrouni, nous devons présenter des projets fiables, rationnels, réalistes et qui répondent aux aspirations des uns et des autres ».

Mme Chekrouni a, d'autre part, annoncé au cours de cette réunion que le projet FINCOM (le Forum International des

Compétences Marocaines à l'Étranger) a été finalisé et que la stratégie a été validée récemment au ministère des affaires étrangères.

Il s'agit, a-t-elle expliqué, d'un programme qui associe non pas seulement les pouvoirs publics, mais aussi le secteur privé et la société civile. Son but est de jouer le rôle de médiateur entre le Maroc et les marocains du monde. FINCOM qui est domicilié au ministère des affaires étrangères, bénéficiera au départ de l'appui du PNUD qui lui a consacré un budget pour mettre en place un portail qui sera opérationnel dans très peu de temps et une stratégie de communication.

Les représentants de la communauté marocaine au Canada qui ont manifesté leur intention de s'impliquer davantage dans les projets de développement au Maroc, ont évoqué dans leurs questions des sujets qui les préoccupent tels que l'enseignement et la formation, l'encadrement des jeunes dans le pays d'accueil, l'éloignement des services consulaires de certaines régions où résident une importante communauté marocaine, les prix élevés appliqués par la RAM et la question de la reconnaissance des diplômés marocains au Canada.

(MAP)

### DERNIÈRE MINUTE

#### Pas de Parlement pour les expatriés...

Au moment où nous mettons sous presse, on nous annonçait de bonne source à Rabat, que la «décision de donner des sièges au sein du Parlement aux membres de la communauté marocaine expatriée pourrait être remise en question». Cette remise en cause trouverait sa source nous dit-on, dans les faits que

- «l'expérience similaire menée en 1984 n'avait rien eu de concluant» ce qui est vrai
- que nombre de pays de divers continents interdisent les opérations électorales étrangères sur leur territoire, à l'exemple de l'Allemagne, ce qui aurait mené à une représentation «imparfaite» ; ce qui est vrai aussi.

N'ayant pu obtenir de confirmation de cette information, nous comptons sur la visite à Montréal de Mme Nouzha Chekrouni pour en apprendre plus. Ce ne fut pas le cas ; sauf si l'on tente de lire entre les lignes de ses déclarations. Évoquant les structures représentatives dédiées aux Marocains expatriés, outre ses déclarations politiques convenues, la Ministre a notamment affirmés «(Dans ces structures) la priorité sera donnée au Conseil Supérieur des Marocains Résidant à l'Étranger. qui sera composé d'une élite et qui sera une véritable valeur ajoutée (...). Une étude est en train d'être réalisée pour examiner les possibilités qui s'offrent aux plans politique, logistique. La réflexion est engagée et le travail est en train de se faire en profondeur et il ne se fera pas dans la précipitation (...)» a-t-elle conclu. Priorité au Conseil, pas de précipitation... sont des termes de poids mais en même temps suffisamment vagues pour n'être pas une réponse à une question précise du genre « que sera et comment se fera la représentation parlementaire des marocains émigrés » ; ils sont en revanche suffisamment précis pour donner quelque crédit à la nouvelle, au moins d'un report de décision sur ces questions...

**Avec les grandes vedettes de la chanson marocaine et orientale**  
**Danse baladi**

**RIYAD**  
RESTAURANT  
الرياض

**Midi Express**  
**Lunch complet à partir de 8.95\$**

**Meilleurs plats de poisson à Montréal!**

**Bouchaïb**

**Fayçel**

Salle de Réception  
300 places assises pour toutes occasions  
Avec service traiteur

**Table d'hôte aux tarifs intéressants**

**Soirées Spectacles**  
**Soupers spectacles**  
**Charqui, Rai, Chaabi, Danseuse Baladi...**

**(514) 381-7939**  
8621, Boul Saint-Laurent  
Montréal, Qc, H2P 2M9